

Sujet : PL LQDN c/Facebook

De : [REDACTED]

Date : 13/02/2020 à 18:17

Pour : Arthur Messaud <am@laquadrature.net>

Copie à : [REDACTED]
[REDACTED]

Bonjour Monsieur Messaud,

Je fais suite à la plainte déposée par LQDN auprès de la CNIL contre Facebook et enregistrée sous le numéro 18010735.

Comme vous le savez (courrier CNIL du 10 octobre 2018 adressé à LQDN), la CNIL a transmis cette plainte à l'autorité irlandaise de protection des données (DPC). Vous avez ensuite accepté, le 24 mai 2019, que certaines données relatives à votre compte personnel Facebook soient transmises à ce réseau social par la DPC dans le cadre de l'instruction du dossier.

Je vous informe que la DPC est intervenue auprès de Facebook, en lui demandant notamment d'illustrer ses explications quant à ses pratiques à l'aide des données concernant l'utilisateur concerné, en l'occurrence vous-même.

La DPC nous demande maintenant votre accord formel pour que Facebook lui transmette les données vous concernant, que ce réseau social détient et traite dans le cadre de son traitement d'analyse comportementale.

Je vous remercie de votre retour, afin que nous puissions en informer notre homologue irlandais.

Cordialement,



3 Place de Fontenoy
TSA 80715
75334 PARIS CEDEX 07